COMITÉ CONSULTATIF
DE LA LÉGISLATION
ET DE LA RÉGLEMENTATION
FINANCIÈRES

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

ORDRE DU JOUR

SÉANCE N° 331
CONSULTATION ÉCRITE
DU 14 AU 16 NOVEMBRE 2023

A) Projet de décret relatif à la composition de l'Observatoire de la sécurité des moyens de paiement

Ce projet de décret en Conseil d'Etat modifie les dispositions du Code monétaire et financier relatives à la composition de l'Observatoire de la sécurité des moyens de paiement afin que celles-ci reflètent davantage les évolutions récentes du marché français des paiements.

Le projet de décret modifie l'article R. 142-22 du Code monétaire et financier pour intégrer dans la composition de l'Observatoire un représentant de l'ARCEP, deux représentants des opérateurs de télécommunications et deux représentants d'associations de personnes en situation de handicap.

Par ailleurs, le collège composé de « quatorze représentants des émetteurs de moyens de paiement et des opérateurs de systèmes de paiement » est scindé afin de former (i) un collège composé de huit représentants des émetteurs de moyens de paiement et (ii) un collège composé de sept représentants des opérateurs de systèmes de paiement.

Enfin, le projet de décret liste expressément les représentants des administrations qui représentent les ministres chargés de l'économie, de la consommation et de l'industrie, à savoir le directeur général du Trésor, le directeur général de la DGCCRF ainsi que le directeur général de l'Institut d'émission d'outre-mer ou leurs représentants respectifs.